COMMISSION DU VIMEU :
Réunion du 11 Février 2024.
Réunion en Visioconférence.

-o-o-o-o-

Présidence : M. CRESSON Alain

Présents : MM. HORVILLE Grégory, PLEVERT Grégory, LECOMTE Franck, GOURLE Stéphane, TAVERNIER J-Pierre, LEVECQUES Joël, NOZIERE Blandine, HANQUIEZ William.

Secrétaire de séance : SELLIER Mickael.

24ème Trophée du VIMEU :

Le président,
les membres de la commission du secteur Vimeu
Ont l'honneur et le plaisir de vous inviter ce Vendredi 23 Février 2024 à 18h00.

A la salle des fêtes de QUESNOY LE MONTANT
6, rue Château 80132 Quesnoy le montant.
Au 24ème Trophée du Vimeu.

- Hommage à Pierre Ternois.
- Remise du trophée 2024. Remise des médailles : or, argent, bronze du D.S.F.
- Tirages des 1/4 de finale Seniors (Challenge Pierre VAQUEZ et Jean Pierre TAVERNIER.)
- Challenges jeunes Vimeu / Ponthieu (le tirage se fera à une date ultérieure.)

- Homologation du 2eme tour du CHALLENGE JP. TAVERNIER :

Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de Sept jours (deux jours pour les Coupes), à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par les articles 188 et 190 des RG de la FFF.

Homologation des rencontres du 2eme tour n'ayant donné lieu à aucune réclamation :

SC TEMPLIERS OISEMONT 3 – USNF 3……match remis.
La rencontre se jouera sur les installations de l'USNF, date à définir.

FC OISEMONT 3 – AAE FEUQUIERES 1…… 2 – 10.

Sont qualifiés pour les ¼ de finale du challenge JP. TAVERNIER les équipes suivantes (tirage lors du trophée du VIMEU) :

SC TEMPLIERS OISEMONT 3 ou l'USNF 3 - AAE FEUQUIERES 1 - SC CAYEUX - SEPB BLANGY/BRESLE 2 - AC MERS 2 - AS QUESNOY le MONTANT 2 – SEPB BLANGY/BRESLE 3 - AAE FEUQUIERES 2.

- CHALLENGE P. VAQUEZ :

Sont qualifiés pour les ¼ de finale du challenge P. VAQUEZ les équipes suivantes (tirage lors du trophée du VIMEU) :

MIANNAY MOY 3 – CHEPY ES 3 – BOUTTENCOURT ASIC 2 – MAISNIERES AS – BETHENCOURT 3 – AVENIR CROISIEN – BOUILLANCOURT – FRIVILLE 3.

Le président CRESSON A. Le secrétaire : SELLIER M.